Cinquante-huitième année. - N ° 84 A Samedi 27 et dimanche 28 avril 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 962

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FRÉJUS

Ventes et cessions

501 462 519 RCS Fréjus.
H.J.A.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 450000.00 EUR.
Adresse : 90, Chemin de l'Amandier, 83120 Sainte-Maxime.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : H.J.A Société par actions simplifiée Au capital de 450.000 euros Siège social : 90 Chemin de l'Amandier, 83120 SAINTE MAXIME RCS FREJUS : 501 462 519 AVIS DE PROJET DE TRANSFORMATION TRANSFRONTALIERE (Article L. 236-35 du Code de commerce) Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 avril 2024, la Société a établi un projet de transformation transfrontalière aux termes duquel il est envisagé de transférer le siège de la Société, société de droit français, vers le Luxembourg, conformément aux articles L. 236-50 et suivants du Code de commerce. Il en résulte la publication des mentions suivantes : 1.Forme, dénomination et siège social de la Société (Etat de départ) Dénomination sociale : H.J.A Forme : société par actions simplifiée à associé unique Siège social : 90 Chemin de l'Amandier - 83120 SAINTE MAXIME 2. Forme, dénomination et siège social de la Société au Luxembourg (Etat de destination) Dénomination sociale : H.J.A S.À R.L. Forme : société à responsabilité limitée (S.à.r.l) Siège social : 17, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange Capital : 450.000 euros 3. Evaluation de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2023 Actif brut figurant au bilan du 31 décembre 2023 : 11.768.969 euros Passif brut figurant au bilan du 31 décembre 2023 : 2.221.294 euros Actif net au 31 décembre 2023 : 8.916.984 euros La transformation transfrontalière prendra effet à la date d'immatriculation de la société issue de la transformation transfrontalière au Registre de commerce et des sociétés luxembourgeois, conformément à l'article L.236-53 du Code de commerce français. La date d'effet juridique, fiscale et comptable de la transformation transfrontalière correspond à la même date de la réalisation définitive. Aucune offre de rachat n'a été proposée aux associés de la société, conformément aux dispositions de l'article L.236-40 du code de commerce français, la société étant à associé unique. Le projet de transformation transfrontalière visé à l'article R.236-40 du Code de commerce français a été déposé au greffe du tribunal de commerce de FREJUS le 23 avril 2024. Les créanciers, les salariés et les associés peuvent présenter leurs observations au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la date d'approbation du projet de transformation transfrontalière projetée le 30 mai 2024, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du siège social sis 90 Chemin de l'Amandier, 83120 SAINTE MAXIME. Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés de FREJUS..